

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PIZAY****Séance du Lundi 24 juin 2024**

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 10  
Nombre de Votants : 11 (dont 1 pouvoir)

**Étaient présents :** Mesdames Brigitte AVOSCAN, Isabelle LORIZ, Carole BARRO, Jocelyne PANNETIER  
Messieurs Nicolas CHABERT, Samuel FOURMY, Jean-Michel JOSSERAND, Marc GRIMAND, Philippe POIRSON, Bruno LEBLANC,

**Étaient excusés :**

Mme Aurélie COCHET ; M. Vincent BRUN  
M. Mathieu DECATOR ayant donné pouvoir à M. Bruno LEBLANC

**Étaient absents :** Mme Martine POTHIN, M. Jean-Louis GAGNEUX

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil : Mme Carole BARRO a obtenu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Objet : Création d'une aire de jeux et d'un espace sportif.****Demande de subvention auprès de la Préfecture de l'Ain au titre de la DETR 2024.**

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de la réalisation de projets d'investissement, l'Etat propose des aides aux collectivités territoriales dans le domaine d'attractivité du territoire

Monsieur le Maire expose le projet de création d'une aire de jeux et d'un espace sportif au parc de l'école, estimé à 61 490,70€ HT, permettant de dynamiser la commune par la mise en place d'équipements pour les habitants.

Au vu de ce projet, Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention de 40% au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le conseil municipal, après en avoir discuté, délibéré et voté à ....

- AUTORISE Monsieur le Maire à déposer la demande de subvention précédemment citée.

Extrait certifié conforme

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdit.

Le Maire,  
Marc GRIMAND



*Deliberation rendue exécutoire le 26/06/2024  
Après affichage et publication du 26/06/2024  
Le Maire - Marc GRIMAND*

A large, handwritten signature in black ink, which appears to be 'Marc GRIMAND', written over a diagonal line.